

Communiqué pour diffusion immédiate

Mythe de l'hydroélectricité propre

LE PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SERVIRA-T-IL À MULTIPLIER LES BARRAGES ?

Montréal, le 8 décembre 2005 – « Faut-il détruire l'environnement pour sauver l'environnement ? », demande Anne-Marie Saint-Cerny de la Fondation Rivières. C'est aussi la question posée par une coalition rassemblant des groupes pan-canadiens et internationaux qui rappellent que la construction de barrages et de réservoirs produisent des impacts néfastes majeurs sur l'environnement ainsi que sur les populations affectées. «La solution hydroélectrique n'est en rien un véritable plan de réduction des gaz à effets de serre (GES)», ajoutent-ils.

Cet avis est partagé par *International Rivers Network* dont le directeur, Patrick McCully, déclare «Le Canada ne doit pas détruire ses rivières pour produire de l'électricité ni pour des revenus d'exportation vers les États-Unis. Dans ces deux pays, il existe déjà un énorme potentiel de diminution de la consommation d'électricité par le biais de l'efficacité énergétique et le recours aux sources d'énergies vertes, comme l'éolien ou la biomasse écologique, pour remplacer les centrales thermiques au charbon polluantes.»

Le Québec, le Manitoba et Terre-Neuve font notamment face à la menace d'une multitude de projets hydroélectriques de petites et de grandes envergures. La Baie James (fleuve Rupert), la Baie d'Hudson (rivière Nelson), la Côte-Nord (rivière Romaine), le Labrador et Terre-Neuve (rivière Churchill), considérés parmi les plus importants écosystèmes de l'Amérique du Nord, sont eux aussi menacés d'une intensive destruction au profit de développements hydroélectriques majeurs.

Il est aujourd'hui clairement admis et démontré que les barrages et leurs réservoirs détruisent les écosystèmes, la faune aquatique, amènent des contaminations au mercure et créent des impacts environnementaux encore inconnus à long terme. Leurs effets altèrent également la forêt boréale de même que la taïga. «Aucune étude sur les effets cumulatifs de l'addition des projets à venir aux projets déjà existants n'a été menée», mentionne Charles-Antoine Drolet de Nature-Québec. «Ces impacts réduisent à néant le mythe que vendre nos rivières est la solution aux changements climatiques », déclare Gaile Whelan Enns, directrice de *Manitoba Wildlands*.

Par ailleurs, la coalition rappelle que les populations affectées subissent des bouleversements sociaux tels que la relocalisation forcée, la destruction de leur patrimoine, la modification accélérée des usages traditionnels de leur territoire, ainsi que des impacts majeurs au chapitre de la santé. Les développements hydroélectriques déjà réalisés à la Baie James ont en effet amené une quasi-interdiction de consommation du poisson qui a contribué, à cause des changements



alimentaires, à une hausse spectaculaire du taux de diabète chez les Cris. Cet exemple illustre une situation qui n'avait pas été anticipée par les experts d'Hydro-Québec.

La coalition déclare inacceptable le recours à la destruction de rivières par des barrages en lieu et place de la mise en œuvre d'un véritable plan d'action de réduction des GES. Ce plan, rappellent-ils, doit nécessairement inclure une réduction drastique des émissions de GES directement aux principales sources (transport, industries lourdes, énergies polluantes, etc) et doit reposer obligatoirement sur l'efficacité énergétique et sur le développement d'énergies alternatives vertes telles que l'éolien, la géothermie, le solaire, etc.

«On nous demande de détruire nos rivières pour sauver l'environnement. C'est un pacte avec le diable», conclut Daniel Green du Sierra Club du Canada.

Contacts:

Anne-Marie Saint-Cerny, vice-présidente, Fondation Rivières (514) 910-1653
<http://www.fondation-rivieres.org/>

Daniel Green, responsable de campagne, Sierra Club du Canada (514) 844-5477
<http://www.sierraclub.ca>

Gaile Whelan Enns, directrice exécutive, Manitoba Wildlands (204) 981-3783
<http://www.manitobawildlands.org>

Patrick McCully, directeur exécutif, International Rivers Network (510) 213-1441
<http://www.irn.org/>

Charles-Antoine Drolet, Nature-Québec (514) 687-9394
<http://www.uqcn.qc.ca/>

André Bélisle, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) (418) 642-1322
<http://www.aqlpa.com>

Signataires :

Fondation Rivières
Révérence Rupert
Sierra Club du Canada
Manitoba Wildlands
International Rivers Network
Sierra Club – États-Unis
Nature Québec / UQCN
Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) – Québec
Gander Regional Environmental Group
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)